

# Chambre de commerce: créer et développer

## Des coaches et des mentors pour aider les jeunes dirigeants

Partenaire du créateur d'entreprise, la Chambre de commerce veut aussi l'accompagner dans la phase de lancement de son activité.

**FABRICE BARBIAN**

«Aujourd'hui, les dispositifs mis en place pour aider les créateurs et les repreneurs d'entreprises, les Luxembourgeois comme les autres candidats, à financer leur projet sont tels que le financement n'est plus véritablement un frein au lancement d'une entreprise», souligne Gérard Eischen, chef du département Création et Développement à la Chambre de commerce et responsable de l'Espace entreprises, le guichet unique spécialisé dans la création d'entreprises de la Chambre. «Et depuis des années, force est de constater que de gros efforts ont été fournis pour stimuler l'esprit d'entreprendre, mais également faciliter le processus qui mène à la création. On avance par tâtonnements. On doit aller plus loin encore pour assouplir davantage les démarches administratives, ce que favorisera le guichet unique en ligne s'inscrivant dans la directive service, mais nous sommes sur le bon chemin.»

«Stimuler la création d'entreprise et faciliter les démarches en poussant une administration encore parfois trop figée sont des avancées notables. Mais cela ne vaut que si nous sommes en mesure d'offrir un véritable accompagnement,

qui tient compte des réalités, aux créateurs», ajoute l'expert. «À l'image de l'opération 1,2,3 GO, de Luxinnovation ou bien encore de la Luxembourg School for Commerce, des mesures ont été adoptées, notamment en matière de formation. D'autres dispositifs vont suivre pour faciliter la création mais également optimiser la phase de lancement d'une société.»

### ACCOMPAGNEMENT

La Chambre et ses partenaires ont récemment lancé le programme «BusinessMentoring», visant à permettre à de jeunes entrepreneurs de bénéficier de l'expérience d'un chef d'entreprise chevronné. «Un duo qui s'inscrit dans une démarche d'égal à égal qui permet au créateur, après qu'il a lancé son activité, d'enrichir son savoir-faire et son savoir-être. Le premier binôme sera présenté en septembre prochain», explique Gérard Eischen.

Démarche à suivre quand on sait qu'une jeune entreprise a deux fois plus de chances de survivre et de se développer quand elle est ainsi épaulée, à en croire l'expérience canadienne en la matière.

Pour rappel, après cinq ans d'existence, une entreprise luxembourgeoise sur deux a disparu.

Dans le même registre, il est également prévu, toujours à la rentrée, de créer un Club des jeunes entrepreneurs qui fédérera des porteurs de projets et des jeunes chefs d'entreprise.

À compter de 2011, la Chambre prévoit aussi de développer le coaching, avec pour objectif d'aider les jeunes en-

trepreneurs à résoudre une difficulté ponctuelle ou à relever un défi bien précis.

Cette dynamique impulsée par le gouvernement depuis quelques années, se traduit dans les chiffres par la création de 1.500 à 2.000 entreprises par an et une démographie des entreprises positive de 2,5%, depuis quelques années. Le taux d'indépendants (travailleurs non salariés) se situe entre 6 et 7% des travailleurs, ce qui est dans la moyenne européenne.

Mais en attendant les efforts visant à favoriser l'émergence d'une véritable culture de l'entrepreneuriat auprès des jeunes Luxembourgeois (voir encadré), la création d'entreprise est pour l'heure à mettre au crédit des étrangers et des frontaliers, qui représentent, par exemple, 75% des personnes accueillies au sein de l'Espace entreprises de la Chambre.

50% des très petites entreprises (TPE), employant moins de 10 salariés, qui composent la majorité des sociétés au Grand-Duché, sont créées par des frontaliers.



Gérard Eischen: «Au Luxembourg, le financement n'est plus un frein à la création d'une entreprise»